



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU BUREAU  
DU VENDREDI 13 janvier 2023**

L'an deux mille vingt trois, le treize janvier, le Bureau de Eau du Morbihan, dûment convoqué, s'est réuni à Vannes, sous la présidence de Monsieur Dominique RIGUIDEL, Président de Eau du Morbihan.

Étaient présents: Mmes Pascale GILLET – Martine PARÉ – MM Denis BERTHOLOM – Vincent COWET – Roland GASTINE – Didier GUILLOTIN – Yannick LE BORGNE – Bernard LE BRETON – Jérôme RÉGNIER – Dominique RIGUIDEL – Benoît ROLLAND - Tibault GROLLEMUND - Raymond HOUËX

Étaient absents: MM – Bruno LE BORGNE – Roland GASTINE – Denis BERTHOLOM

Secrétaire de séance : Jérôme REGNIER

Les présents formant la majorité des membres en exercice, le Bureau peut valablement délibérer.

Le présent compte-rendu reprend uniquement les principaux éléments de débat, sans reprendre la présentation complète figurant au dossier ou dans le diaporama mis en ligne.

## GESTION DE L'ASSEMBLÉE

### - 1) Approbation du procès-verbal du Bureau du 25 novembre 2022

Aucune remarque n'étant formulée sur le procès verbal de la réunion du 25 novembre 2022, le président le soumet au vote.

**Le Bureau après en avoir délibéré, décide d'adopter le procès-verbal du Bureau du 25 novembre 2022.**

Arrivée de Monsieur Vincent COWET

## COMPÉTENCE PRODUCTION

### - 2) Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en service de nouveaux forages et modernisation de l'unité de production de la Prassay - De l'Oust à Brocéliande communauté - Commune du Val d'Oust (Roc St André)

Monsieur Dominique RIGUIDEL cède la parole à Madame Anne-Claire RAPEAUD pour présenter le projet.

Anne-Claire RAPEAUD explique que l'opération et l'objet du programme de maîtrise d'œuvre consistent à mettre en service 3 nouveaux forages et moderniser la filière de production existante afin de respecter en permanence les références de qualité EDCH, notamment pour la mise à l'équilibre de l'eau. Elle propose de retenir le bureau d'études ARTELIA, à l'issue de la consultation.

Arnaud LE GAL ajoute que l'objectif est de déversifier la ressource et non d'augmenter la capacité de l'unité de production.

Vincent COWET précise que le volet réglementaire est inclus dans le montant global.

Dominique RIGUIDEL ajoute que les travaux étaient connus car ils sont inscrits dans le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement).

**Le Bureau après en avoir délibéré, décide :**

- d'autoriser le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la mise en service de nouveaux forages et la modernisation de l'unité de production de la Prassay, avec ARTELIA, pour un montant de 118 033,80 € H.T., ainsi que tous les actes et pièces s'y rapportant.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Principal Production-Transport.

Arrivée de Madame Pascale GILLET.

### - 3) Crédit d'une bâche à Eau Traitée 200 m<sup>3</sup> - Hoëdic

Monsieur Dominique RIGUIDEL cède la parole à Monsieur Antoine BENEJEAN pour présenter le projet.

Il est proposé au Bureau d'engager la réalisation d'une bâche d'eau traitée de 200 m<sup>3</sup>, à l'intérieur d'un ancien ouvrage existant de 400 m<sup>3</sup>. Après consultation, le bureau d'étude SCE a été retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre du projet. Un appel d'offres a été lancé sur une estimation de 500 000 € HT, avec une date limite de réception des offres fixée au 22 décembre 2022. Suite à l'analyse des propositions techniques et financières reçues, l'offre du groupement d'entreprises PAV Simon/DEHE TP a été retenue pour un montant de 497 499,40 € HT.

**Le Bureau après en avoir délibéré, décide :**

- D'autoriser le Président à signer le marché pour la réalisation d'une bâche à eau traitée sur l'île d'Hoëdic avec le groupement d'entreprises PAV Simon/DEHE TP, pour un montant de 497 499,40 € HT, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget général Production-Transport.

## COMPÉTENCE TRANSPORT

#### **- 4) Réhabilitation du réservoir sur tour de Kerguéro - Auray Quiberon Terre Atlantique, commune de Brech**

Dominique RIGUIDEL informe que la réhabilitation du réservoir sur tour de Kerguéro, est inscrite au du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Ce réservoir de 700 m<sup>3</sup> sur tour est constitué de deux cuves concentriques.

Monsieur Dominique RIGUIDEL cède la parole à Monsieur Antoine BENEJEAN pour présenter le projet.

Antoine BENEJEAN ajoute que les travaux consistent à modifier le pompage à partir des réservoirs au sol pour assurer la distribution en by-pass du château d'eau, de démolir la cloison séparative pour n'avoir qu'un seul volume de stockage et permettre l'augmentation de la capacité tout en réduisant la surface à imperméabiliser, mettre en sécurité des accès et d'effectuer le ravalement extérieur de l'ouvrage. Une première consultation a été menée pour la modification du pompage : le prestataire retenu est SAUR pour un montant de 51 389 € HT. Une deuxième consultation pour la réhabilitation de l'ouvrage a été menée pour un montant estimé de 350 000 € HT. Après analyse, il est proposé de retenir l'offre de TSM pour un montant de 345 049 € HT.

Didier GUILLOTIN s'interroge si la démarche est identique à la réhabilitation du réservoir de Rieux : en Production comme en Distribution, la réhabilitaton des réservoirs consiste à reprendre l'étanchéité, les accès, la sécurité, l'hydraulique ...

Dominique RIGUIDEL demande la contenance du réservoir après travaux : Antoine BENEJEAN répond qu'actuellement il dispose d'une contenance de 700 m<sup>3</sup>, après les travaux la contenance sera de 1000 m<sup>3</sup>.

**Le Bureau après en avoir délibéré, décide :**

**- D'autoriser le président à signer le marché pour la réhabilitation du réservoir de Kerguéro avec l'entreprise TSM pour un montant de 345 049 € HT, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.**

**Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget général Production-Transport.**

#### **- 5) Point actualité Ressources :**

Françoise JEHANNO propose d'informer le Bureau sur l'état des ressources. Elles sont très satisfaisantes notamment sur Tréauray, Pen Mur et le Lac au Duc. Concernant les carrières de Gourin, leur niveau remonte moins vite : la qualité de l'eau dans l'Ellé rendait le traitement difficile, et le déstockage des carrières s'est poursuivi plus longtemps.

Arnaud LEGAL précise que les puits captat les nappes superficielles sont en débordements, par contre pour les forages c'est plus long. Concernant le secteur de Carentoir, les forages ont bien remontés, les nappes en surface débordent. L'idéal serait d'avoir de la pluie de façon constante jusqu'au printemps.

Dominique RIGUIDEL explique que lors des rencontres organisées à Malguénac le 8 décembre 2022, l'importance d'avoir une pluie constante a été soulignée. On se rend compte que les périodes se désorganisent, avec des phénomènes plus extrêmes de sécheresse et de pluies. Il y a des effets sur notre comportement. L'année 2022 était particulièrement difficile.

Benoît ROLLAND s'interroge sur l'organisation des réunions en préfecture en amont afin de mieux anticiper.

Françoise JEHANNO répond qu'il y a une réunion RETEX (retour d'expérience) le 25 janvier prochain, Bernard LE BRETON et Marie ANDREAN y participeront. Un questionnaire sur la gestion de la sécheresse de 2022 et sur la rédaction de l'arrêté cadre sécheresse a été diffusé en amont. Concernant la communication lors de la sécheresse, Eau du Morbihan a informé ses abonnés, mais n'a pas été suffisamment accompagné.

Bernard LE BETON ajoute que la communication relève de l'Etat.

Françoise JEHANNO explique que l'Etat a communiqué via des affiches et des pictos, plutôt bien faits et compréhensibles, mais avec trop peu de communication dans la presse. Pour la DDTM, l'objectif de l'arrêté cadre sécheresse n'est pas d'anticiper la gestion des stocks.

Dominique RIGUIDEL souligne qu'il y a une prise de conscience au niveau de la préfecture. Lors d'une rencontre avec Monsieur le Préfet le 9 janvier, la question de l'anticipation a été abordée. L'arrêté cadre sécheresse fera l'objet de modifications et adaptations. La DDTM va se rapprocher des autres départements pour soumettre une proposition de mesures harmonisées.

Françoise JEHANNO explique que la DDTM ne peut pas pour le moment modifier l'arrêté cadre sécheresse car il est attaqué au Tribunal Administratif de Rennes par l'association Eau et Rivières de Bretagne.

Par ailleurs la FNCCR a demandé au Président de témoigner sur l'épisode de sécheresse, dans le cadre d'une mission d'inspection des ministères.

Dominique RIGUIDEL précise l'importance de faire un point sur la ressource.

Françoise JEHANNO informe que la Région propose d'apporter une aide dans la communication. Une réunion de travail est fixée la semaine prochaine avec les syndicats départementaux bretons.

Dominique RIGUIDEL ajoute que Eau du Morbihan a souhaité que la Région l'accompagne dans la démarche de communication. Elle pourra, avec l'accord de Eau du Morbihan, apporter des messages auprès des usagers.

## PRÉPARATION DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

### - 6) Projet de dossier de la séance du 27 janvier 2023

Le Bureau prend acte du projet de dossier de la séance du 27 janvier 2023.

## GESTION DE L'ASSEMBLÉE

### - 1) Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 9 décembre

L'approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 9 décembre sera soumis lors du Comité Syndical.

### - 2) Election des membres de la CAO Distribution et Assainissement et de la Commission procédure adaptée correspondante

Dominique RIGUIDEL propose la liste présentée sur le diaporama, identique à la CAO actuellement compétente en Distribution.

Françoise JEHANNO ajoute que l'arrêté de délégation va être modifié pour Monsieur Didier GUILLOTIN.

## AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET GÉNÉRALES

### - 3) Information sur les décisions prises par délégation au Bureau et au Président

### - 4) Création d'un nouvel emploi - ingénieur

Monsieur Dominique RIGUIDEL cède la parole à Madame JEHANNO Françoise pour présenter le projet.

Françoise JEHANNO explique que de nouvelles missions et obligations incombant aux services d'eau potable sont introduites dans les ordonnances et décrets de transposition de la directive eau potable de décembre 2020 en droit français, notamment l'élaboration, la mise à jour et le suivi des PGSSE : plan de gestion de sécurité sanitaire de l'eau. Ce processus de diagnostic permanent, en collaboration étroite avec les exploitants, est très chronophage et nécessite des compétences techniques et d'animation, tant à l'interne qu'en externe. Pour faire face à cette charge supplémentaire et anticiper les prochaines obligations, il est proposé de renforcer les services, par le recrutement d'un nouvel agent, au grade d'ingénieur.

Benoît ROLLAND relève la difficulté de recruter des fonctionnaires.

Françoise JEHANNO répond que Eau du Morbihan prévoit de recruter un fonctionnaire. A défaut un contractuel pourra être recruté.

Benoît ROLLAND s'interroge sur le fait que l'agence de l'eau doit être destinataire du PGSSE.

Dominique RIGUIDEL répond que c'est une nouvelle obligation, il faut trouver une personne pour répondre à cette demande. Si Eau du Morbihan continue à se développer il faut des moyens humains.

Françoise JEHANNO ajoute que l'offre sera mise en ligne sur le site internet avant le Comité Syndical car il y a le Carrefour des Gestions Locales de l'Eau la semaine suivante, le but étant de potentiellement de trouver des candidats lors du salon.

#### - 5) Copropriété - avenant n°2 au règlement - nouvelle dé de répartition des charges

Monsieur Dominique RIGUIDEL cède la parole à Monsieur Jérôme BOSSAY pour présenter le projet.

Jérôme BOSSAY explique que Morbihan Énergies et Eau du Morbihan sont copropriétaires de l'immeuble situé 27 rue de Luscanen à Vannes. Par délibération, le Comité Syndical a approuvé l'acquisition par Morbihan Énergies d'une salle de réunion et d'un local annexe dans la copropriété de Fétan-Blay. Il explique qu'avec le départ de l'association des maires, il faut revoir la répartition des charges, objet d'un avenant n°2.

Dominique RIGUIDEL souligne la difficulté de se garer sur le parking de la copropriété avec la mise en place des bornes de recharge des véhicules électriques.

Françoise JEHANNO ajoute que le terrain de foot est un parking en herbe pour le moment. Prochainement, la création du Data Center sera sur ce terrain, il y aura donc des places en plus pour se garer.

Jérôme BOSSAY répond que le sujet du parking est récurrent dans les réunions de copropriété.

Yannick LE BORGNE ajoute que le problème va persister surtout si les effectifs augmentent dans les deux structures.

Françoise JEHANNO souligne que Morbihan Energies envisage une extension du bâtiment côté jardin.

## AFFAIRES BUDGÉTAIRES

#### - 6) Débat d'orientations Budgétaires 2023

Monsieur Dominique RIGUIDEL cède la parole à Monsieur Benoît ROLLAND pour présenter le Débat d'orientations Budgétaires 2023, sur la base du diaporama.

Benoît ROLLAND explique sous forme d'approche générale le Débat d'orientations Budgétaires 2023. Il explique que le Débat d'orientations Budgétaires montre la trajectoire.

#### BUDGET PRODUCTION-TRANSPORT et TFEG

Jérôme BOSSAY explique que Eau du Morbihan a perçu 1 000 000 € de produits exceptionnels sur le Budget Production-Transport. Ils seront affectés dans l'investissement. Ce sont des recettes exceptionnelles que Eau du Morbihan n'aura pas dans les années à venir.

Dominique RIGUIDEL ajoute que l'année a été exceptionnelle.

Benoît ROLLAND ajoute que l'évolution du TFEG est nécessaire pour les investissements.

Yannick LE BORGNE évoque l'importance de cette évolution surtout quand il y a de l'endettement.

Yannick LE BORGNE demande également si il y a une marge de manœuvre en investissement, car sur le secteur de Ploërmel il y a un besoin d'augmenter la capacité du stockage du réservoir de Gourhel.

Françoise JEHANNO explique que le coût de travaux n'est pas indiqué dans le PPI, mais qu'une étude est prévue pour chiffrer le projet.

#### - BUDGET DISTRIBUTION

Concernant les tarifs de Distribution, il y a des nouvelles segmentations avec un tarif non dégréssif. A partir de 2026 on pourra bénéficier d'un effet de levier sur les tranches les plus faibles.

Benoît ROLLAND informe qu'il a entendu lors d'un reportage télévisé que dans une région française, la consommation d'eau potable était gratuite pour les usagers ayant une consommation comprise entre 0-30 m<sup>3</sup>.

Françoise JEHANNO insiste sur le fait qu'il faudra dans les années à venir expliquer aux abonnés que le prix de l'eau augmente.

Dominique RIGUIDEL s'interroge sur le temps nécessaire qu'il faut pour changer les réseaux avec une enveloppe de 500 000 euros pour le programme de lutte contre les CVM.

Antoine BENEJEAN répond que grâce à cette enveloppe le remplacement de réseaux peut se faire jusqu'en 2087, le but étant de faire des améliorations sur les petits réseaux également.

Françoise JEHANNO ajoute que c'est un programme pour l'entretien des réseaux afin de contrer les CVM. Elle explique qu'il y a une procédure qui est mise en place et validée par l'ARS ce qui permet d'avoir une base pour traiter le programme.

Dominique RIGUIDEL demande la durée de vie des réseaux.

Antoine BENEJEAN répond que sur les réseaux en PVC, la durée de vie est de 40 à 50 ans. Les réseaux qui sont posés aujourd'hui ont une durée de vie de l'ordre de 80 à 100 ans. La crainte se pose essentiellement sur d'éventuelles nouvelles molécules obligeant à changer les réseaux.

Dominique RIGUIDEL ajoute que la pose des réseaux a été réalisée en 1970, aujourd'hui la pose est amortie.

Antoine BENEJEAN ajoute que les travaux étaient auparavant beaucoup plus subventionnés qu'aujourd'hui. Un protocole d'information aux abonnés lorsqu'il y a la présence de CVM dans les réseaux a été mis en place et validé par l'ARS. Le remplacement est subventionné par l'agence de l'eau.

Benoît ROLLAND insiste sur le fait que le Débat d'Orientations Budgétaire est une trajectoire.

Raymond HOUET explique l'importance d'avoir une bonne connaissance du patrimoine et de la surveillance.

Tibault GROLLEMUND informe qu'à Belle-Ile la perspective immobilière s'intensifie avec la création de 300 logements. Il est confiant pour 2023 car les barrages se remplissent actuellement.

#### **- BUDGET ASSAINISSEMENT**

Tibault GROLLEMUND informe que la préfecture menace Belle-Ile de plus autoriser les nouveaux permis de construire, pour des problématiques d'assainissement sur la STEP de Bruté à Palais.

Françoise JEHANNO ajoute que concernant la station d'épuration de Bruté, des discussions avec la DDTM seront engagées sur des adaptations possibles, la station ayant seulement 10 ans.

Antoine BENEJEAN explique que le changement de maître d'ouvrage est un avantage. Le but est de trouver des relations de travail avec la DDTM.

L'idée est de tamponner les eaux en excès en période estivale. La prise de compétence est récente, des solutions pourront être présentées dans quelques mois.

Dominique RIGUIDEL remercie l'équipe de Jérôme BOSSAY ainsi que Benoît ROLLAND pour la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2023.

## **ASSAINISSEMENT**

### **- 7) Convention SATESE**

Françoise JEHANNO explique que depuis le 1er janvier 2023, Eau du Morbihan exerce la compétence Assainissement collectif, par le transfert de la Communauté de communes de Belle-Ile. La CCBM avait conclu avec le Département une convention d'assistance technique à l'épuration et au suivi des eaux (SATESE) et d'observatoire départemental de l'assainissement collectif du Morbihan (ODA) sur la période 2021-2023. Afin de bénéficier de l'expertise du SATESE, et de poursuivre la participation à l'observatoire départemental, une demande de conventionnement a été faite auprès du Département, qui a émis un avis favorable en retour, par courrier du 19 décembre 2022, pour un conventionnement pour l'année 2023. Compte-tenu des capacités épuratoires des 6 stations de Belle-Ile, et du barème du Département, la participation financière annuelle s'élèverait à 1650 €.

### Questions diverses :

Dominique RIGUIDEL demande s'il y a des questions et remercie l'ensemble des participants.

Signature du Secrétaire de séance  
Jérôme RÉGNIER.



Signature du Président de séance,  
Dominique RIGUIDEL.

  
The logo is circular with a blue border containing the text "Eau du Morbihan" and a stylized water drop in the center.

Date de publication : 16/03/2023